

## Concours de cadre de direction

---

### Notice méthodologique

#### Option – Étude de cas juridique

*Cette épreuve à option requiert une bonne culture juridique. Vous devrez également démontrer votre capacité à développer un raisonnement juridique global autour des enjeux des cas juridiques à étudier.*

#### Présentation de l'épreuve

**L'épreuve consiste en la réponse à 3 ou 4 questions appelant chacune à développer un raisonnement de nature juridique afin de donner une réponse opérationnelle.** L'énoncé des questions peut être plus ou moins développé et constituer un enchaînement de situations à analyser et à qualifier juridiquement.

Seuls les documents suivants sont autorisés en version papier : Code civil, Code de commerce, Code de la consommation, Code monétaire et financier (Daloz ou LexisNexis).

#### Ce qui est attendu

##### Quelques précisions :

- Vous devez maîtriser la méthodologie du cas pratique de droit.  
Ceci nécessite de s'appropriier les questions, par une lecture attentive (et, le cas échéant, au moyen d'une petite frise chronologique).  
Puis, vous élaborerez des raisonnements passant par :
  - l'énoncé du ou des principes juridiques pertinents,
  - la qualification juridique des faits et la recherche d'une solution pratique,
  - l'énoncé de la conclusion la plus pertinente (s'il y a plusieurs conclusions possibles, vous devrez les hiérarchiser en fonction du degré plus ou moins grand de pertinence que vous leur accordez).
- Les développements doivent être clairs, structurés, synthétiques et facilement compréhensibles.
- Les références précises des textes juridiques ou de la jurisprudence appropriée doivent être citées dans les développements.

- Il est attendu des candidats une bonne connaissance des axes du programme (publié dans l'annexe du règlement du concours) :
  - Droit civil,
  - Droit des affaires,
  - Droit administratif,
  - Organisation judiciaire française,
  - Droit de l'Union européenne (également appelé droit communautaire).

**Les réponses doivent être rédigées en français.**

### **Ce que l'épreuve n'est pas**

**Vous veillerez à ne pas confondre l'épreuve avec :**

- Une étude de dossier ou une note de synthèse,
- Un résumé des documents constituant le dossier,
- Un catalogue d'extraits du dossier (→ ne pas recopier les textes),
- Une juxtaposition de références de textes juridiques.

### **Quelques conseils pratiques**

**La gestion du temps est un facteur essentiel de réussite pour cette épreuve de 3 heures.** Quelques recommandations :

- Les questions sont généralement des cas indépendants les uns des autres, mais une première lecture exhaustive du document vous permettra de vous en assurer.
- Il est préférable de traiter les questions dans l'ordre et de consacrer autant de temps à chacune.
- Nous vous suggérons de prévoir suffisamment de temps pour rédiger votre copie sans précipitation et de veillez à éviter les fautes d'orthographe ou de syntaxe.
- Il est opportun de vous ménager 5 à 10 minutes pour relire votre copie afin de déceler les fautes d'orthographe et de syntaxe et de les corriger.

### **LES ÉLÉMENTS CLÉS DE L'ÉPREUVE**

- ✓ Durée      **3 heures**
- ✓ Objectif    **Répondre à une série de questions** explorant un cas juridique
- ✓ Prérequis   **Connaissance et maîtrise du droit civil, du droit des affaires, du droit administratif, de l'organisation judiciaire française et du droit de l'Union européenne**